



## Commune de Lignières

Place du Régent 1

2523 Lignières

Téléphone 032 886 50 30

[commune.lignieres@ne.ch](mailto:commune.lignieres@ne.ch)

[www.lignieres.ch](http://www.lignieres.ch)

IBAN n° CH52 0076 6000 L001 5180 9



## Aux abonnés du chauffage à distance de Lignières

Lignières, le 22 décembre 2016

### Informations relatives au chauffage à distance (CAD)

Madame, Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous transmettre ci-joint la(les) facture(s) d'acompte(s) du quatrième trimestre 2016 relative(s) au chauffage à distance, ainsi que la(les) fiche(s) de relevé(s) au 31 décembre 2016 de votre(vos) compteur(s).

Nous joignons également à la présente le règlement pour la fourniture de chaleur du chauffage à distance de Lignières qui a été adopté le 17 décembre 2015 par le Conseil général, le 5 juin 2016 en votation communale suite au dépôt d'un référendum, et sanctionné par le Conseil d'Etat le 16 novembre 2016.

Cette nouvelle réglementation prévoit de faire fluctuer, chaque année, le prix du kWh du CAD en fonction du besoin financier effectif pour équilibrer le compte d'exploitation. Depuis 2016, 4 factures d'acomptes sont désormais adressées aux abonnés (31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre) basées sur la consommation et le tarif de l'année précédente. Puis, un décompte définitif sera établi d'ici au 31 mai de l'année suivante, sur la base du tarif qui aura été déterminé selon le besoin financier effectif. Cette nouvelle approche tarifaire permet ainsi de mettre en concordance les charges et revenus de l'année concernée et d'assurer un parfait équilibre financier sur chaque exercice.

Cette nouvelle disposition constitue la principale modification apportée impactant directement les abonnés au CAD. L'administration communale se tient bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer à ce sujet.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède et vous souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Aurèle Chiffelle

Le secrétaire

José Schmoll

Annexes : ment.